

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

---

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL178

présenté par  
Mme Forteza, rapporteure

-----

### ARTICLE 19

À l'alinéa 79, substituer aux mots :

« l'accès auxdites données ainsi que les »,

les mots :

« le droit d'accéder auxdites données ainsi qu'aux ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.